

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le deux mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Mesdames GRONCHI Karine, LEAL Séverine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PIZOIRD Vincent, PLAUCHE Jonathan, PLAUCHE Régis, THOMAS Frédéric

Absents excusés : Mesdames JULIEN Valérie, MAZIERE Audrey, Monsieur SCOTTI Patrick

Procurations : Madame JULIEN Valérie à Monsieur PLAUCHE Régis, Monsieur SCOTTI Patrick à Monsieur HUSER Marc

Convocation et affichage : 27/04/2023

Secrétaire de séance : Monsieur PLAUCHE Régis

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

OBJET : PROGRAMME DE TRAVAUX DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le programme 2023 des travaux patrimoniaux lié à la forêt communale relevant du régime forestier. Ce dernier est proposé par l'Office National des Forêts et concerne des travaux d'infrastructure (2420 € HT) et des opérations sur limites et parcellaires (7110 € HT).

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **refuse de réaliser le programme 2023 proposé par l'Office National des Forêts.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 04 mai 2023,

Le Maire,

Marc HUSER



Le secrétaire
Régis PLAUCHE

